

Paris, le 8 avril 2021

ÉLECTIONS AUX URPS : LA CSMF EN TÊTE

Les élections aux URPS viennent de se tenir et la CSMF tient d'abord à **remercier l'ensemble des médecins** qui l'ont soutenue et **l'ensemble des candidats** qui se sont investis dans cette campagne électorale.

Ces élections aux URPS amènent plusieurs réflexions :

- Une très **faible participation**, qui est à **22,66 %** contre presque 40 % en 2015. Cette baisse de la participation **touche inégalement l'ensemble des autres professions** appelé à voter. Les explications sont certainement multiples mais le nouveau mode de scrutin par voie numérique ainsi que la période de pandémie liée à la COVID19 sont certainement des éléments majeurs.
- La représentation médicale se trouve balkanisée entre **huit syndicats qui se présentaient** devant les électeurs. Cette balkanisation est très préjudiciable pour la place et la force de la médecine libérale face à nos interlocuteurs. Elle doit amener une **réflexion de l'ensemble des leaders syndicaux**. Elle a également participé à la désaffection des électeurs...
- Dans un contexte particulièrement difficile, la CSMF **reste en tête** tant en termes de sièges que de voix. Ceci malgré la poussée des « *yakafokon* » et des replis identitaires qui touchent aussi l'ensemble de notre société.
- Chez Les Généralistes, la CSMF retrouve la 2^{ème} place. Chez Les Spécialistes, les listes de la CSMF font un bon score face à l'alliance de deux syndicats, et confortent ainsi la **CSMF** comme le **1^{er} syndicat** au total des deux collèges.

Il nous appartient aujourd'hui de **construire l'avenir** en poursuivant la rénovation que la CSMF a déjà engagée. Ceci doit se faire dans un contexte difficile où la place de la médecine libérale n'est pas reconnue à la hauteur de son engagement.

La **CSMF œuvrera pour faire de l'innovation et de l'expertise le cœur de la démarche** qu'il y a maintenant à initier, pour aboutir à une position commune et partagée par l'ensemble de la représentation professionnelle.

Construisons ensemble la maison de tous les médecins libéraux.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.